



Conseil de gouvernance de l'eau
des bassins versants de la rivière Saint-François



OFFENSIVE RÉGIONALE DE LUTTE À LA BERCE DU CAUCASE EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

Bilan 2023-2024 du COGESAF

Novembre 2024





Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François

5182, boul. Bourque

Sherbrooke (Québec)

Téléphone : (819) 864-1033

Télécopieur : (819) 864-1864

Courriel : cogesaf@cogesaf.qc.ca

www.cogesaf.qc.ca

Ce projet est réalisé en vertu du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) de la Chaudière-Appalaches et il bénéficie d'une aide financière du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)

Québec 





Équipe de réalisation :

Caractérisation terrain et contrôle :

Nicolas Bousquet, biologiste, coordonnateur de projets terrain

Félix Morin, technicien en bioécologie

Louvigny Couture, agent de projet terrain

Victoria Litalien, agente de projets terrain

Rédaction :

Nicolas Bousquet, biologiste, chargé de projets terrain

Révisseur :

Stéphanie Martel, directrice générale

Collaborateurs

Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)

Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE)

Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC)

Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean (OBVFSJ)

Organisme de bassins versants de la zone du Chêne (OBV du Chêne)

Organisme de bassins versants Kamouraska, L'Islet, Rivière-du-Loup (OBAKIR)

Organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet (COPERNIC)

Organisme des Bassins Versants de la Côte-du-Sud (OBV Côte-du-Sud)

Ville de Lévis

Référence à citer :

COGESAF, 2024, Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches, Bilan 2023–2024 du COGESAF, iii + 7 pages



Table des matières

Introduction	1
Objectifs	1
Méthodologie.....	1
Territoire visé	1
Résumé de la méthodologie	2
Bilan annuel	3
Été 2018	3
Été 2019	3
Été 2020	3
Été 2021	4
Été 2022	4
Été 2023	5
Bilan de la situation actuelle (2024)	5
Conclusion.....	6

INTRODUCTION

La berce du Caucase est une plante exotique envahissante qui envahit une multitude de milieux. Son envahissement constitue une menace pour l'environnement, mais aussi un enjeu de santé publique. La sève de celle-ci peut entraîner de sévère brûlure. Les projets locaux mis sur pied ont eu des effets limités sur l'invasion de cette plante envahissante. C'est pourquoi les 9 organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches ont choisi d'unir leurs ressources et leur expertise pour lutter efficacement contre cet envahisseur et ont mis en place le projet *Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches*

Ce projet comprend 3 volets:

- Portrait et base de données
- Communications et formations
- Contrôle, éradication et suivi

OBJECTIFS

Les objectifs visaient à détecter la présence de berce du Caucase, limiter sa propagation, faire un contrôle sur les colonies connues et sensibiliser les citoyens. Plus spécifiquement pour le COGESAF, le projet avait comme objectifs :

- Aucune production de graine;
- Réaliser un minimum de deux tournées d'arrachage par colonies;
- Prioriser les colonies représentant des risques pour la santé publique;
- Poursuivre la collecte des signalements;
- Continuer l'effort de prospection;
- Accentuer l'effort de communication et de sensibilisation citoyenne.

MÉTHODOLOGIE

TERRITOIRE VISÉ

Les municipalités visées sur le territoire du COGESAF en Chaudière-Appalaches par le projet sont :

- Adstock
- Beaulac-Garthby
- Disraeli
- Saint-Évariste-de-Courcelles (Saint-Évariste-de-Forsyth et Courcelles)
- Saint-Joseph-de-Coleraine
- Saint-Praxède
- Paroisse de Disraeli

RÉSUMÉ DE LA MÉTHODOLOGIE

Le projet visait tout d'abord à dresser un portrait cartographique de la distribution de l'espèce dans la région de la Chaudière-Appalaches, laquelle est partagée entre 9 des 40 organismes de bassins versants (OBV) de la province. À cet égard, une fiche de signalement et une base de données ont permis la compilation et la validation des observations.

Le projet a également mis en place une boîte à outils régionale qui rassemble les meilleurs outils de communication existants en lien avec la berce du Caucase, ainsi que ceux élaborés pour d'autres espèces exotiques envahissantes. Des formations visant à permettre un signalement efficace de la berce du Caucase ont été offertes tout au long du projet pour les intervenants municipaux, de même que pour tous les autres intervenants clés.

Finalement, une équipe régionale dédiée à la lutte à la berce du Caucase a été mise sur pied. Celle-ci visait à offrir un soutien et une aide technique pour la lutte sur les 9 territoires des OBV participants. L'arrachage manuel a été la seule technique de lutte à la berce du Caucase utilisée sur le territoire du COGESAF.

Plus spécifiquement, les principaux mandats de l'équipe étaient:

- Réalisation d'un portrait de la distribution de la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches par la collecte des données existantes;
- Création et mise à jour de la base de données sur les plants et colonies;
- Mise en place de répondants locaux (vérification des signalements, interventions terrain, accompagnement des partenaires locaux);
- Création et mise à jour d'une boîte à outils sur l'ensemble des espèces exotiques envahissantes ouverte à tous;
- Sensibilisation de la communauté à la plante et ses effets;
- Formation des intervenants de première ligne (sécurité, signalements, interventions);
- Intervention de lutte et de contrôle sur le territoire visé;
- Participation à une équipe régionale certifiée pour la lutte.

BILAN ANNUEL

ÉTÉ 2018

La campagne de lutte 2018 s'est résumée à l'attente de signalements, selon les directives reçues. Quelques signalements nous ont permis de découvrir quelques sites de berce du Caucase. Les sites découverts pour l'été 2018 étaient des sites avec moins d'une dizaine de plants. Aucun plant mature n'a été découvert. Aucune prospection n'a été effectuée.

Un site conjoint avec GROBEC a été découvert et les deux OBV ont procédé au contrôle de ce site. Plusieurs centaines de plants juvéniles et plantules étaient présents.

ÉTÉ 2019

Des changements dans les directives reçues ont permis la détection et une prospection à proximité des sites découverts en 2018. Plusieurs colonies ont été découvertes à l'aide des travaux de prospection et des discussions avec les citoyens. Toutes les mentions sur Sentinelle du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ainsi que ceux de la base de données du ministère des Transports du Québec ont été vérifiés. En plus d'une validation de la présence ou non de la berce du Caucase sur le site, une prospection a été effectuée afin de trouver les possibles sources de contamination. Plusieurs sites de berce ont donc été trouvés de cette manière.

La problématique de la berce du Caucase dans le territoire du COGESAF est majoritairement dans les municipalités de Beaulac-Garthby. En effet, plusieurs sites isolés, souvent avec un seul plant, ont été traités directement au centre-ville. Une colonie d'une plus grande importance a été trouvée en bordure de l'ancien chemin de fer. Celle-ci comportait un potentiel d'environ 3 plants matures et une centaine de plants juvéniles. Deux colonies d'importances ont aussi été trouvées sur la route 161. La source de contamination a été identifiée, un plan de berce donnée à un des propriétaires. Par contre, plusieurs plants matures ont permis une production de graines qui s'est rapidement répandue sur plusieurs centaines de mètres dans un cours d'eau ainsi que le fossé du MTQ. Plusieurs plants matures (une dizaine) ont été arrachés ainsi qu'au moins 200 à 500 plants juvéniles et plantules (tous les passages compris).

Un site a aussi été découvert sur le rang du lac des grelots à Saint-Évariste-de-Forsyth. Ce site présentait 3 plants matures en fleurs lors de notre arrivée, ainsi qu'une centaine de plants juvénile. L'intervention a permis de réduire à 0 la production de graine et faire un premier traitement sur cette colonie qui s'étendait sur des propriétés privées et dans le fossé de la route.

Le site conjoint avec GROBEC a aussi été contrôlé, à deux reprises. Une réduction importante du nombre de plants et de plantules a été observée et le temps de contrôle fortement réduit.

ÉTÉ 2020

L'été 2020 a majoritairement été un été de suivi des colonies existantes. En effet, peu de signalements ont été reçus et aucun n'était de la berce du Caucase. Deux passages ont été

effectués sur tous les sites de berce connus et le travail a été particulièrement rapide en raison de l'efficacité des arraches effectuées en 2018 et 2019.

Des travaux de prospections ont aussi effectué dans le périmètre (500 m) des sites connus. Quelques plants juvéniles ont été trouvés de cette façon et cela suggère que la situation est bien connue et maîtrisée.

ÉTÉ 2021

Contrairement à l'été 2020, des plants matures ont été observés. En effet, deux signalements reçus ont permis la découverte de deux nouvelles colonies dans les municipalités de Beaulac-Garthby et d'Adstock. La colonie découverte à Beaulac-Garthby représente un travail de lutte importante en raison du nombre de plants à traiter, mais aussi par son emplacement dans un boisé dense augmentant la difficulté d'intervention. Heureusement, aucun plant mature n'a été observé et les propriétaires ont empêché la production de graines par leur propre moyen depuis plusieurs années. Le deuxième site découvert dans la municipalité d'Adstock comportait quelques plants matures, mais la colonie est de petite taille (moins de 10 plants). Les interventions ont été effectuées à temps pour maintenir l'objectif de n'avoir aucune production de graine sur notre territoire, et ce depuis au moins 2018 (sites connus).

Pour tous les sites connus avant le début de l'été 2021, la situation reste sous contrôle et les colonies sont sur le point d'être éradiquées pour la majorité des cas. Ceci est un gain important compte tenu de l'ampleur des colonies lors de leur découvert en 2018. Les interventions ciblées sont rapides et permettent d'épuiser la banque de graine. Seuls quelques plants juvéniles et plantules sont arrachés lors des interventions (voir photo en annexe). Le travail de prospection habituel (rayon de 500 m) a aussi été effectué lorsque jugé nécessaire.

ÉTÉ 2022

Tous les sites visités à l'été 2022 ont montré encore une fois une amélioration de la situation. Les sites visités ont globalement moins d'individus et les individus arrachés sont majoritairement des plantules ou des juvéniles. Les sites les plus problématiques sont les sites où la présence d'une banque de graines a été confirmée par les propriétaires (fleurs observées) et ceux-ci ont un nombre impressionnant de plantules à arracher, par contre le nombre est en constante réduction. De plus, le site découvert à Adstock l'an dernier reste à surveiller, mais pour l'instant, aucun plan n'a été rapporté depuis les travaux de 2021.

Il est important de mentionner que malgré les fortes réductions observées et des sites potentiellement éradiqués pour de bons, notre équipe a repéré deux plantes de forte taille à proximité d'un site contrôlé depuis 2019. En effet, la densité de couvert forestier en bordure de la colonie rend difficile la prospection et ces plants ont peut-être passé inaperçus lors des dernières prospections. Il est donc essentiel de maintenir une vigilance pour ce secteur et poursuivre la prospection annuelle, car chaque année des plants sont retrouvés à plusieurs dizaines, voire des centaines de mètres du cœur de cette colonie.

Aucun signalement n'a été reçu pour l'été 2022. Pour certaines municipalités, tel que Beaulac-Garthby, le projet a bien été publicisé et plusieurs signalements ont été reçus depuis le début de projet. Nous croyons que la situation est bien sous contrôle pour ce secteur. Par contre, nous avons eu des signalements très ponctuels pour les autres municipalités, ce qui nous laisse croire qu'il reste encore du travail de sensibilisation à faire à ce niveau afin d'augmenter la possibilité de détection des colonies outre que pour la municipalité de Beaulac-Garthby.

ÉTÉ 2023

Une nouvelle colonie a été signalée par la Paroisse de Disraeli. Celle-ci est de taille relativement petite, mais est divisée en trois parties, près de la maison, près du fossé et en bordure de la forêt. Plusieurs plants matures (quelques dizaines) ont été observés et arrachés. À l'été 2024, d'autres plants matures ont été arrachés en bordure de la forêt. Aucune fleur ni graine n'ont été observées. Les prochaines années de lutte sont importantes pour cette colonie afin de la maintenir sous contrôle et limiter la possibilité que des plants matures puissent produire des graines.

Outre cette nouvelle colonie, la situation est sous contrôle à tous les sites. Plusieurs de sites connus sur le territoire du COGESAF représentent des colonies de moins de 10 plants et aucun plant mature n'a été observé outre cette nouvelle colonie.

BILAN DE LA SITUATION ACTUELLE (2024)

La situation de la berce du Caucase sur le territoire du COGESAF en Chaudière-Appalaches est sous contrôle. À notre connaissance, la dernière production de graine sur les sites connus remonte à avant la première année du projet en 2018. L'effort de diffusion d'information et de sensibilisation a mené à la découverte de deux nouvelles colonies suite à des signalements de citoyens. Par contre, malgré les progrès intéressants et la réduction importante de l'envahissement de la berce du Caucase, la situation dans la nouvelle municipalité nouvellement fusionnée de Saint-Évariste-de-Courcelles reste inquiétante et des mesures doivent être prises pour mieux contrôler la ou les colonies dans ce secteur. Une mise au point avec la municipalité ainsi que le contrôle de ce secteur sera la priorité à venir pour l'été 2025.

En effet, une colonie comportant plusieurs plants matures a été signalée dans cette nouvelle municipalité. L'équipe régionale s'y est rendue quelques jours après et le constat est que la municipalité a utilisé de la machinerie lourde pour retirer les plants et une partie du sol. À ce jour, on ne connaît pas l'endroit où le sol contaminé a été envoyé et l'équipe régionale a fait un travail important pour retirer les repousses des plants matures. Beaucoup de travail reste donc à faire pour contrôler la colonie et déterminer où le sol contaminé est allé ainsi que de trouver la source de cette colonie. Des discussions avec la MRC du Granit suggèrent qu'une autre colonie d'importance est présente sur ce territoire, ceci sera validé l'an prochain et des mesures de contrôle devront être prises.

Le nombre de jours total de contrôle nécessaire pour effectuer un passage sur toutes les colonies est passé d'environ 10 (début 2019, plus grosse intervention) à trois jours par passages prévus pour 2025.

Le COGESAF travaille donc sur l'épuisement de la banque de graine sur la majorité des sites connus ainsi que l'arrachage des derniers plants juvéniles persistants. Pour les prochaines années, un suivi minimal pourrait sérieusement contribuer à la possibilité d'éradication des colonies jusqu'à maintenant connues et traitées. Tous les sites connus avec 10 plants et moins sont maintenant éradiqués (surveillance de ces sites maintenus). Un travail important reste encore à faire pour une des colonies découvertes dans la municipalité de Beaulac-Garthby. Cependant, aucune production de graine n'a été confirmée sur ce site depuis plusieurs années (selon les propriétaires) et le travail de contrôle a permis de circonscrire la colonie.

Il faut aussi noter un changement important au niveau de la conscientisation des intervenants locaux et des citoyens suite à l'importante campagne de sensibilisation. En effet, les municipalités présentes sur notre territoire ont maintenant le réflexe de nous contacter lorsqu'ils ont des questions au niveau de l'identification de plantes susceptibles d'être de la berce du Caucase. Les citoyens ont aussi le réflexe d'appeler ou contacter une ressource pour obtenir de l'assistance, ce qui ne semblait pas être le cas en 2018 lors du début du projet. Ceci a mené à la réception de photos et à l'identification terrain par le COGESAF, menant à une intervention rapide. Trois municipalités ont procédé à l'envoi de photos afin d'identifier ou non la berce du Caucase, c'était la première année que cela se produisait.

Il est de notre avis que la sensibilisation et la diffusion d'information doivent aussi se poursuivre. Les enquêtes effectuées par notre équipe auprès des citoyens ayant de la berce du Caucase sur leur propriété montrent que dans la plupart des cas, l'introduction s'est faite de manière volontaire. En effet, les plants ont pu être achetés ou reçus par une connaissance, ne sachant pas que c'était de la berce du Caucase ou que c'était une espèce exotique envahissante potentiellement dangereuse. De plus, la majorité des citoyens ont tenté ou effectuée encore des interventions par eux-mêmes sans équipements de protection ou formation adéquates.

Les détails des colonies, nombre de plans, nombre de sorties et tout le volet sensibilisation sont détaillés dans les fichiers à cet effet ainsi que les données géoréférencées (photos et fichiers de formes).

CONCLUSION

Les sept années de lutte jusqu'à présent ont permis de bien cerner la problématique actuelle de la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches sur le territoire d'action du COGESAF, du moins pour la municipalité de Beaulac-Garthby. La situation est sous contrôle, comparativement à d'autres secteurs. En effet, aucune production de graine (à notre connaissance) n'a été observée sur notre territoire depuis 2018. La campagne de sensibilisation montre son utilité par l'implication récente des municipalités et la réception de signalements menant à la découverte

de nouvelles colonies. Un suivi pour encore quelques années permettrait d'épuiser la banque de graines et d'éradiquer complètement plusieurs des sites actuellement connus.



5182 boul. Bourque
Sherbrooke (Québec) J1H 1N4

Téléphone : 819-864-1033
Courriel : cogesaf@cogesaf.qc.ca

www.cogesaf.qc.ca

